

## **SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2025**

**Date de convocation :** 18/10/2025

**Date d'affichage :** 18/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept octobre à dix-huit heures trente minutes le conseil municipal de Camburon régulièrement convoqué par le maire, s'est réuni à la Salle de Convivialité, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Philippe VAUGEOIS, maire.

**Présents** : MM Benoît FOURREAU, Prescilla LEGLUAIS, Jérôme MAUGER, Marie-Laure LEHENAFF, Michel PENLAE, Joël PEZERIL, Céline ROCQUES, Christine BISSON, Philippe VAUGEOIS.

**Absents excusés** : MM Nadia CHETTOUH, Bastien PEZERIL, Alexandre HERMAN.

**Absente** : Mme Martine HERMAN.

**Secrétaire de séance** : Michel Penlaë.

### **1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025**

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu du 1<sup>er</sup> septembre 2025.**

### **2 TRAVAUX DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire informe le conseil de l'état d'avancement des travaux :

- Le premier étage est terminé et libre quant à son aménagement.
- Le grillage terminant l'extension du côté sud doit être terminé dans les 2 semaines suivantes.
- La réception est envisagée fin novembre.
- La commande des bureaux et autres aménagements nécessaires est en cours d'étude.

Monsieur le maire souhaite faire réaliser un support en acrylique transparent pour mettre en valeur et protéger la Marianne dans la salle du conseil. Un devis va donc être demandé.

Monsieur le maire souhaite également la présence d'une plaque commémorative reprenant les noms et dates de mandats des maires de la commune depuis 1792, avec de la place disponible pour les maires suivants. Cette plaque serait donc vraisemblablement installée dans le couloir menant à la salle du conseil.

**Un devis a donc été établi par les Ets GIRARD, d'un montant de 1 294,17 € H.T. Ce devis est approuvé à l'unanimité par le conseil.**

### **3 ASSAINISSEMENT DANS LE VILLAGE DE L'AUBRIÈRE**

Monsieur Joël Pézeril nous indique qu'il suit ce dossier : L'hydro-curage doit se faire avant fin novembre.

## **4 ILLUMINATION DE L'ÉGLISE**

La commune a reçu le devis pour le cordon lumineux qui met en valeur notre église, d'un montant de 450 € H.T. Il faut également quelques accessoires de pose/raccordement, pour une somme de 55€ H.T.

**Le conseil approuve à l'unanimité ces devis.**

## **5 PLAN NEIGE**

Monsieur le Maire propose de confier de nouveau pour cet hiver à l'entreprise HAMEL TP le déneigement des voies communales lorsque la situation l'exige. L'entreprise HAMEL TP a confirmé le maintien de son tarif horaire de l'année dernière, soit 70,90€ H.T. en semaine et 95,60 € H.T en nuit et week-end.

**Après débat, le conseil décide à l'unanimité de passer commande à HAMEL TP à ce tarif.**

## **6 RAPPORT SATESE**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à ce jour, nous ne disposons pas de ce rapport.

## **7 RPQS**

Monsieur le Maire informe le conseil du contenu de notre RPQS (Rapport du Prix et de la Qualité du Service rendu concernant l'assainissement) de cette année.

Ce rapport fait état d'une baisse de la consommation d'eau par rapport à l'année dernière de l'ordre de 20%, soit 1000 m<sup>3</sup>. En raison du tarif de 67€ d'abonnement annuel, et de 2,10€ le mètre cube consommé, le budget annexe de l'assainissement collectif est à l'équilibre.

**Le conseil municipal approuve le RPQS tel que présenté.**

## **8 SPANC**

Monsieur le Maire rappelle que l'Agence de l'Eau de Normandie a décidé d'une aide pouvant aller jusqu'à 7 000€ pour encourager les particuliers à mettre aux normes leur installation individuelle d'assainissement, si cette installation pollue ou est hors service. Cette subvention était accessible en fonction de la situation de la commune au regard de plusieurs critères établis par l'Agence.

Sur le territoire de la CMB toutes les communes étaient éligibles, sauf 6 d'entre elles, dont Cambernon.

Après appel auprès de l'Agence, seules 4 communes ne sont toujours pas éligibles : Cambernon, Camprond, Hambye et le Mesnil-Garnier.

Monsieur le Maire propose de demander à la CMB, pour ces communes et donc celle de Cambernon, de verser une aide identique à celle qui serait attribuée par l'Agence pour ne pas défavoriser nos habitants.

**Le conseil autorise donc, à l'unanimité, Monsieur le Maire à présenter cette demande à la CMB.**

## **9 CHEMINS**

Monsieur Joël Pezeril fait le point sur l'avancement des travaux des chemins communaux :

- Ceux de l'impasse de la Cirouerie sont en cours et suivi par lui.
- Au Pont de la Mare, les travaux sont terminés.
- Le débèrnage de la Route des Chasses est effectif.

## **10 FDGDON**

Monsieur le Maire informe le Conseil sur la situation des destructions de nids de frelons par le prestataire de la commune; 22 déclaration de nids ont eu lieu, dont 7 non financées par la mairie. (Frelons non asiatiques)

La saison n'est pas terminée, mais le coût actuel est déjà de 1 236€

## **11 ÉTAT DES IMPAYÉS**

Monsieur le Maire informe le conseil que les impayés (loyers / cantine scolaire), qui s'établissaient au 30 septembre, de l'ordre de 2 000€, se résorbent. Il reste à ce jour environ 1 000€.

## **12 ADRESSAGE**

Monsieur Michel Penlae fait le point sur l'adressage : Un chef de chantier de l'entreprise Signaux Girod Ets venu fixer l'emplacement des panneaux sur la commune, en coopération avec les adjoints Jérôme et Joël.

Un représentant du département doit effectuer une visite pour valider les emplacements en bordure des routes départementales, et si possible réutiliser les mats de la signalisation existante.

## **13 REPAS DES ANCIENS**

Monsieur le Maire attire l'attention du Conseil sur l'organisation du Repas des Anciens du dimanche 23 novembre : le dessert n'a pas encore été choisi.

Après un court débat, il est décidé d'ajouter au menu existant fromage et salade, puis café gourmand.

L'installation de la salle aura lieu le samedi 22 à partir de 14h. Les bonnes volontés sont bienvenues.

## **14 CÉRÉMONIE DES VŒUX**

Monsieur le Maire propose de présenter les vœux du conseil municipal le samedi 10 janvier 2026.

Le conseil en est d'accord, et l'installation nécessaire se déroulera le samedi matin, à 10h00.

## **15 CRÉATION DE POSTE DE RÉDACTEUR**

Monsieur le Maire propose au Conseil la création d'un poste à temps partiel de rédactrice pour résoudre les difficultés constatées au secrétariat, résorber certains délais de traitement (urbanisme), et plus généralement permettre une transition / réorganisation du secrétariat en vue de sa réinstallation dans les nouveaux bureaux de la mairie en décembre 2025 / janvier 2026.

Cette création prendrait la forme d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD) de 6 mois, 8h par semaine minimum, le motif en étant un accroissement de la charge de travail, lié au déménagement et à la réorganisation du secrétariat.

Nous avons une candidate prête à occuper ce poste tous les mercredis, à partir du mercredi 5 novembre 2025.

**Après débat, le conseil approuve cette création et l'embauche correspondante par 8 voix pour et 1 voix contre.**

## **16 PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur maire informe les membres du conseil municipal que la prochaine réunion du conseil municipal est fixée le vendredi 19 décembre 2025 à 18H30 à la mairie.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 19H45.**